



D 2023-002

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le 3 janvier, à 20 h 00, se sont réunis en mairie, les membres du conseil municipal de la **Commune d'AILLON LE JEUNE**,

Sous la présidence de Serge TICHKIEWITCH, Maire

Dûment convoqués le 30 décembre 2022.

**Présents :** Pierre-Damien GALENE, Marc FLEURY, Jérôme GINOLLIN, Pascal GINOLLIN, Amandine TALLON-PAGET, Céline ROCH EUVRARD, Serge TICHKIEWITCH.

**Absent excusé :** Odile CHALAMEL donne pouvoir à Amandine TALLON-PAGET, Mathieu SCIASCIA donne pouvoir à Serge TICHKIEWITCH.

**Absent :** /

**Secrétaire de séance :** Amandine TALLON-PAGET.

**Assistent à la réunion :** Christophe MAREC.

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 7
Nombre de suffrage exprimés : 9
Votes pour : 9
Votes contre : 0
Blancs : 0
Abstentions : 0
Ne participe pas au vote : 0

**OBJET : Demande subvention** – Programme d'aide aux hébergements touristiques marchands

Le conseil municipal, après étude du dossier, autorise Le Maire à rechercher des soutiens financiers.

Il est décidé de solliciter auprès du Département de la Savoie les subventions mobilisables dans le cadre du Programme d'aide aux hébergements touristiques marchands, concernant la rénovation du complexe des Nivéoles d'Aillon le Jeune.

La commune sollicite la subvention la plus élevée possible et de pouvoir lancer cette opération par anticipation

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.

Le Maire,

Serge TICHKIEWITCH

